

Chères collègues, Chers collègues,

Le **CSE** a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives :

- à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise,
- à l'organisation du travail,
- à la formation professionnelle,
- et aux techniques de production.

Les élections professionnelles se sont terminées le 04 juillet 2019 avec la désignation des Membres au **Comité Social et Économique (CSE)**. Le taux de participations a été d'environ 36,5%.

Les titulaires au **CSE** de l'unité économique et sociale **ASTEK** seront convoqués chaque mois par la Direction.

La **CFDT** a obtenu 3 sièges/20 pour les cadres :

- Mohand Tahar Mohammedi, Jihane Mikael et Fabienne Dravers ont été élus titulaires.
- Jean-Pierre Naïna, Bertrand Mathieu et Patrice Penz ont été élus suppléants.

Les élus **CFDT** au sein d'Astek s'engagent à :

- transmettre vos réclamations en matière d'application de la réglementation du travail (salaires, temps de travail, suivi RH...), prérogatives des ex DP,
- vous rendre compte régulièrement des avis et décisions pris dans les différentes commissions (santé, sécurité et conditions de travail, économique, logement, égalité professionnelle etc.)
- négocier pour vous des accords sur les travailleurs handicapés, l'égalité professionnelle entre Femmes et Hommes, l'intéressement, etc.

La **CFDT** est présente dans l'entreprise depuis bientôt 20 ans.

Nous avons mené des combats pour préserver l'emploi, développer la formation de l'ensemble des salariés ; nous avons été malmenés mais jamais défaits. Nous continuerons à être attentifs à l'ensemble de vos questions et remarques.

cfdtastek.eu



Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée et nous nous engageons à défendre vos intérêts au sein du CSE.

Nous restons à votre écoute. Pour ce faire, adressez-nous vos messages à : cfdtastek@gmail.com

Cordialement,

L'ensemble des candidats CFDT ASTEK

